



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Répartition des professionnels de santé dans les services de santé étudiants

Question écrite n° 14294

Texte de la question

Mme Fatiha Keloua Hachi interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la répartition des professionnels de santé dans les services de santé étudiants. L'organisation étudiante la FAGE indique que parmi les 40 % d'étudiants ayant renoncé à des soins depuis mars 2020, 43 % l'ont fait pour des raisons financières. Ce chiffre, aussi marquant soit-il, doit alerter sur la nécessité de proposer une offre de soins adaptée et diversifiée dans les services de santé étudiants. La santé mentale ainsi que la santé sexuelle représentent les deux grands domaines de santé nécessitant des interventions de professionnels de santé spécialisés souvent peu présents dans les services de santé étudiants. Aussi, elle souhaiterait interroger le Gouvernement sur la répartition chiffrée des professionnels de santé spécialisés présents dans les services de santé étudiants.

Données clés

Auteur : [Mme Fatiha Keloua Hachi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14294

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 janvier 2024](#), page 148

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)